

AVIS DE CONCESSION

Arrêté du 21 mars 2016 fixant le modèle d'avis pour la passation des contrats de concession

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom et adresse

Nom officiel : VILLE DE TARARE

Numéro national d'identification : Néant

Adresse postale : VILLE TARARE : 2 Place de l'Hôtel de ville, 69170 Tarare

Code NUTS : FR16

Point de contact : Monsieur Stéphane MIGNERY

Téléphone : 04 74 05 49 20

Courriel : smignery@ville-tarare.fr

Fax : 04 74 05 09 08

Adresse profil d'acheteur : accessible via <http://www.klekoon.com/>

Communication

Les documents du marché sont disponibles en accès direct non restreint et complet, via le site internet : <http://www.klekoon.com/>

Le ou les point(s) contact susmentionné(s)

Les candidatures et les offres peuvent être envoyées :

Par voie électronique via : la plateforme dématérialisée accessible via <http://www.klekoon.com/>

Ou par voie postale sus-mentionnée,

Ou remises à l'accueil de la mairie de Tarare aux heures d'ouverture au public.

Etendue du marché

Intitulé : Concession de service public d'exploitation d'un cinéma

Description des prestations :

- Le nettoyage, l'entretien et la réparation des biens meubles et immeubles de la concession.
- La gestion des services suivants :
 - D'une façon générale :
 - Exploiter le complexe cinématographique JACQUES PERRIN en assurant notamment :
 - Une programmation conforme aux exigences contractuelles,
 - Un accès au complexe cinématographique,

- La promotion du complexe cinématographique JACQUES PERRIN auprès du public,
 - L'organisation de d'évènements liés au cinéma,
 - La sensibilisation du jeune public et des personnes âgées au septième art,
 - Un service de qualité proposé aux usagers.
- o Organiser un festival de cinéma une fois par ans en collaboration avec la VILLE DE TARARE et une association de cinéphiles locale.

Le détail exhaustif des missions est repris dans les documents de la consultation.

II.2.4) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation.

II.2.7) Durée de la concession

60 mois du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022

Section III Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : 1) Lettre de candidature datée et signée par une personne ayant autorité pour engager la société ou le groupement de sociétés 2) Un extrait K bis et/ou attestation d'inscription au Répertoire des Métier ou autre immatriculation ou agrément (ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France). 3) Les certificats justifiant que le candidat est à jour de ses obligations déclaratives et de paiement en matière fiscale et de cotisations sociales. 4) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance 2016- 65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession. En cas de candidature sous la forme d'un groupement, l'ensemble des pièces énumérées ci-dessous devra être fourni par chaque membre du groupement, à l'exception de la lettre de candidature. En outre, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : 1) Chiffre d'affaires global et concernant des prestations similaires à celles objet de la concession de service envisagée au cours des 2 derniers exercices clos disponibles ; 2) Bilans et comptes de résultats pour les 2 derniers exercices clos disponibles ou tout autre document reprenant les mêmes données concernant l'ensemble de l'activité du candidat et concernant les domaines d'activité objets de la délégation de service public ; 3) attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle pour les activités objets de la concession. Pour les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées : tout élément permettant d'évaluer leurs capacités économiques et financières et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : néant

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : 1) Tous documents de présentation générale du candidat (actionnariat, moyens et personnels) étant précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent ; 2) Un mémoire présentant le candidat, son savoir-faire en matière d'exploitation de service public de cinéma 3) Références pertinentes du candidat au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet du contrat ou tout autre document démontrant son aptitude à assurer l'exécution du service public en cause. 4) Qualifications et/ou certifications professionnelles en lien avec le service d'exploitation du cinéma.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : néant

Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :

Le 21 août 2017 à 12h00

Date d'envoi du présent avis : 13 juin 2017